

Quelles manifestations sportives sont soumises à évaluation des incidences au titre de Natura 2000 ?

Au moins un des critères suivants détermine la nécessité de faire l'évaluation :

- Manifestation avec véhicules à moteurs
- Plus de 1 000 participants
- Budget > 100 000 €
- Titre international ou national
- Manifestation nautiques
- Occupation sur une propriété publique entraînant la délivrance d'un titre : État, le Conservatoire du Littoral, le Conseil régional, le Conseil Départemental, un EPCI, une commune...
- Création de chemins ou sentier pédestre équestre ou cycliste
- Aménagement d'ouvrage de franchissement ayant un impact sur le cours d'eau

Th. Pasquet Nov 2021

LN : Liste nationale (2013 - code environnement), LL1 : Liste local (=régionale) 1 activités terrestres (2011 – préfet de region), LL2 : Liste locale (=régional) 2 activités en mer (2014 -préfet maritime), LRP : Liste régime propre Natura 2000 (2014 – préfet région)

Quelles manifestations sportives sont soumises à évaluation des incidences au titre de Natura 2000 ?

Article L414-4 du code de l'environnement

Mesure de sauvegarde ou clause filet

doit être activé **en cas d'impacts significatif d'un projet** non listé dans les listes !

Exemple, manifestations sportives :

- comprenant des **survol**s drones/hélicoptères dans des **zones sensible pour les oiseaux**
- diffusant de la **musique amplifiée** dans des **zones sensibles pour les oiseaux**
- pouvant entraîner le **piétinement d'espèces ou d'habitats d'intérêts communautaire** (exemple course d'orientation hors sentier aménagé ; passage à gués dans des rivières ; barnum ; aires de stationnement...)

EIN2000

Évaluation des incidences au titre de Natura 2000 Qui fait quoi ? 1/Avant instruction

Le porteur de projet

1. définit si la manifestation est soumise à EIN2000

2. remplit et signe le formulaire d'EIN2000
3. acquière la connaissance sur les enjeux si elle est insuffisante pour évaluer l'impact du projet
3. a la responsabilité de conclure sur l'absence ou non d'incidence de son projet.

Transmet son formulaire au service instructeur

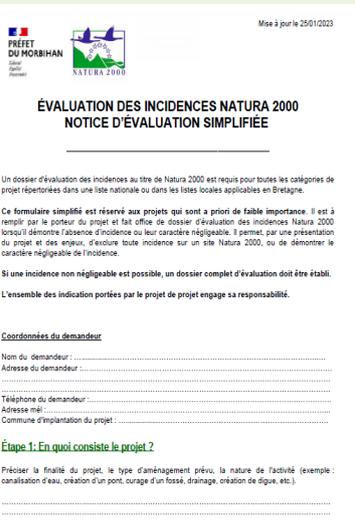
Peut solliciter l'appui

du chargé(e) de mission Natura 2000 de la structure animatrice du site Natura 2000

- qui porte à connaissance les projets soumis à EIN2000

- qui porte à connaissance les enjeux de conservation du site Natura 2000 (Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés)
- qui aide à identifier les incidences du projet sur les enjeux, les mesures d'évitement et de réductions des incidences

**Assiste le porteur de projet
N'émet pas d'avis ni au porteur de projet, ni au service instructeurs**



Mise à jour le 25/01/2023

PRÉFET DU MORBIHAN

ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000
NOTICE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE

Un dossier d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 est requis pour toutes les catégories de projet répertoriées dans une liste nationale ou dans les listes locales applicables en Bretagne.

Ce formulaire simplifié est réservé aux projets qui sont a priori de faible importance. Il est à remplir par le porteur du projet et fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre l'absence d'incidence ou leur caractère négligeable. Il permet, par une présentation du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000, ou de démontrer le caractère négligeable de l'incidence.

Si une incidence non négligeable est possible, un dossier complet d'évaluation doit être établi. L'ensemble des indications portées par le projet de projet engage sa responsabilité.

Coordonnées du demandeur

Nom du demandeur :
Adresse du demandeur :
Téléphone du demandeur :
Adresse mail :
Commune d'implantation du projet :

Étape 1: En quoi consiste le projet ?

Préciser la finalité du projet, le type d'aménagement prévu, la nature de l'activité (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, curage d'un fossé, drainage, création de digue, etc.)
.....
.....

EIN2000

Évaluation des incidences au titre de Natura 2000

Qui fait quoi ? 2/ Instruction

Peut solliciter l'avis de la DDTM
pour instruire l'EIN2000

Le porteur de projet

Service instructeur

Transmet son
formulaire au service
instructeur

Instruit l'EIN2000 =

Absence ou insuffisance d'EIN ⇒ doit opposer à la manifestation,
demande des compléments au dossier.

EIN2000 complète et absence d'impact significatif ⇒ autorise la
manifestation

EIN2000 complète et impact négatif significatif sur les enjeux ⇒
s'oppose à la manifestation

1 seule commune et/ou autorisation d'occuper une parcelle
communale

Commune

Est en appui des
communes

Plusieurs communes

Préfecture

Circulation mototisée sur Domaine Public Maritime (DPM)
et/ou Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du DPM
Manifestations nautiques

DDTM Service Aménagement Mer et Littoral

Convention d'autoirisation CDL ou CD56

Conservatoire du littoral
Conseil départemental

Régime propre Natura 2000 / mesure de sauvegarde

DDTM Unité Biodiversité
Milieux Aquatique et Forêt

Transmet des
avis sur
sollicitation

Evaluation des incidences au titre de Natura 2000

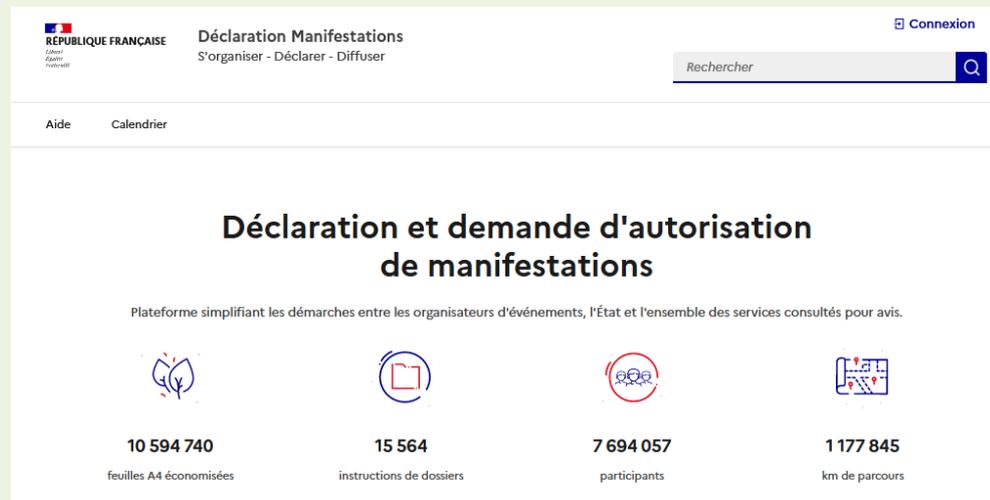
Plateforme manifestations sportives SIMS

<https://declaration-manifestations.gouv.fr/>

- depuis le 1^{er} janvier 2024 dans le 56 ⇒
courrier en décembre 2023 de la
préfecture (pilote départemental)

- Prend en charge uniquement certaines
manifestations sur la voie publique et/ou
avec véhicules à moteur (cf. liste ci-
contre)

- dépôt du formulaire d'évaluation des
incidences au titre de Natura 2000
(EIN2000) en ligne.



REPUBLICQUE FRANÇAISE Déclaration Manifestations
S'organiser - Déclarer - Diffuser

Connexion

Rechercher

Aide Calendrier

Déclaration et demande d'autorisation de manifestations

Plateforme simplifiant les démarches entre les organisateurs d'événements, l'État et l'ensemble des services consultés pour avis.

 10 594 740 feuilles A4 économisées	 15 564 instructions de dossiers	 7 694 057 participants	 1 177 845 km de parcours
--	---	--	--

Cinq types de manifestations sportives répondant aux dispositions des articles R331-6 et R331-20 du code du sport sont prises en charge au travers de l'application SIMS :

- les manifestations se déroulant en partie ou totalité sur voie publique ou ouverte à la circulation publique ou sur ses dépendances sans véhicules terrestres à moteur et sans classement et chronométrage comportant plus de 100 participants (ex : randonnées, cyclotourisme...);
- les épreuves, courses et compétitions sans véhicules terrestres à moteur se déroulant en partie ou totalité sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique ou sur ses dépendances (ex : courses cyclistes, marathons...);
- les concentrations de plus de 50 véhicules terrestres à moteur se déroulant en partie ou totalité sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique ou sur ses dépendances dans le respect du Code de la route ;
- les manifestations comportant la participation de véhicules terrestres à moteur se déroulant en partie ou totalité sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique ou sur ses dépendances ou sur circuits temporaires (ex : rallies...);
- les manifestations se déroulant sur des circuits permanents homologués et comportant la participation de véhicules terrestres à moteur (ex : compétitions de motocross...).

Détail de la manifestation

Cartographie

Natura 2000

Pièces jointes

Feux d'artifice : impact sur la pollution des milieux

Les feux d'artifice entraînent une **contamination des étendues d'eaux aux :**

- **Perchlorate,**
- **métaux [tel que le plomb]** utilisés pour colorer les feux d'artifice,
- **phosphore,**
- **poudre noire,**
- **déchets en plastique et en carton éparpillé par les explosions.**

Th. Pesquet Nov 2021

⇒ contamination possible des sols, eaux, poissons, insectes et oiseaux.

⇒ difficulté pour ramasser les déchets au sol après la manifestation mais pas possible sur la vasière ou le plan d'eau.



Feux d'artifice : impact sur les oiseaux et les milieux

Feux d'artifice = explosifs déflagrants ⇒ onde de choc dans l'atmosphère
⇒ détonations + effets lumineux
Peuvent être perçus à plusieurs kilomètres.



Th. Pesquet Nov 2021

Bibliographie¹ ⇒ réactions des oiseaux aux lumières et bruits des feux d'artifice ⇒ **effet de surprise**
voir de panique.

Réactions et intensité variables en fonction du type de feu d'artifice, de l'exposition, de la distance et de la période de l'année ainsi que de la sensibilité des oiseaux :

- **Réactions physiologiques**
- **Fuite des oiseaux (vol, course, nage).**
- **Echec de reproduction**
- **Absence d'accoutumance**
- **En effet à moyen terme** : perte de temps, de sommeil et d'alimentation, réduction de la forme physique des oiseaux, affaiblissement, augmentation de la sensibilité aux maladies ou aux parasites.

¹. *État de Bavière, chercheurs néerlandais, LPO de Touraine...*

Comment limiter l'impact d'un feu d'artifice ?

- **Prendre en compte la sensibilité des oiseaux en amont du projet** de feu d'artifice : choix d'un lieu (distance < 1km ? > 2km ?), un type de feu et un scénario de spectacle adaptés aux enjeux.
- Concevoir un scénario de spectacle avec une **augmentation progressive du feu** (fréquence, hauteur de feu, intensités sonore et visuelle).
- Choisir des feux avec les **niveaux sonores les plus bas**, en privilégiant certains effets comme les comètes, les pots à feu, les fontaines, les gerbes, les volcans ou encore les horse's tail qui libèrent des grappes d'étoiles dans le ciel et retombent tout doucement.
- Préférer les **feux d'artifice tirés à proximité des spectateurs** (25 à 50 m)
- **Éviter les substances pouvant polluer les eaux et les sols** (plomb et le perchlorate)
- **Rédiger un cahier des charges en amont de la manifestation**
- **Imaginer des spectacles plus écoresponsables tels que les projections lumineuses** pouvant par ailleurs intégrer la thématique des oiseaux.
- **Évaluer l'impact du feu d'artifice** grâce à des dénombrements avant et après le feu, combinés avec des observations lors du feu d'artifice

Quels feux d'artifice sont soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000 ?

Le tir d'un feu d'artifice est soumis à évaluation d'incidence si un des critères ci-dessous :

- **Occupation sur une propriété publique** entraînant la délivrance d'un titre tel qu'une **Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)**, convention d'occupation temporaire...délivré par l'État notamment sur le **Domaine Public Maritime**, le Conservatoire du Littoral, le Conseil régional, le Conseil Départemental, un EPCI, une commune... ;
- Répond à l'ensemble des caractéristiques suivantes :
 - 1° Ils donnent lieu à la diffusion de **musique amplifiée** ;
 - 2° Le nombre prévisible des **personnes** présentes sur leurs lieux **dépasse 500** ;
 - 3° Leur **annonce est prévue** par voie de presse, affichage, diffusion de tracts ou par tout moyen de communication ou de télécommunication ;
 - 4° Ils sont susceptibles de présenter des risques pour la sécurité des participants, en raison de **l'absence d'aménagement ou de la configuration des lieux** ;
- Est tiré depuis une **zone à forte sensibilité pour les oiseaux nicheurs, migrateurs ou hivernants** car susceptible d'affecter de manière significative les enjeux du site Natura 2000 ⇒ **mesure de sauvegarde ou clause filet**

⇒ **proposition d'organisation d'un groupe de travail avec la chargée de mission Natura 2000 pour échanger à ce sujet**